



Pour les droits des femmes, pour l'égalité,

attac

NON à cette Europe-là

Selon les partisans de la Constitution, l'Europe représenterait une chance pour les femmes. Mais qui peut le croire quand on voit comment les politiques libérales mettent concrètement en œuvre les Directives européennes sur l'égalité entre les hommes et les femmes ?

La conception libérale européenne de l'égalité entre hommes et femmes est celle de la régression !

- C'est au nom de « cette » égalité que le travail de nuit a été étendu aux femmes, alors que le progrès consistait à le restreindre pour tout le monde et à ne l'autoriser que pour les tâches de service public où une veille permanente est nécessaire.
- C'est au nom de « cette » égalité qu'on remet aujourd'hui en cause dans le régime des retraites, les dispositifs familiaux accordés aux femmes à titre de compensation (bien insuffisante par ailleurs) des tâches parentales qu'elles assument encore aujourd'hui à 80 % !
- C'est au nom de l'égalité que se prépare une Directive européenne autorisant des cotisations d'assurances vieillesse et complémentaire maladie plus fortes pour les femmes puisqu'elles présentent un « risque » plus fort en vivant plus longtemps (ce qui existe déjà dans certains Etats européens) !

La Constitution n'apporte rien de nouveau pour les droits des femmes... au contraire :

- manquent les droits à la contraception, l'avortement, l'orientation sexuelle de son choix, le droit au divorce, à vivre sans violence, l'interdiction de la

traite à des fins de prostitution, le droit d'asile pour motifs de violences ou persécutions,

- le principe de laïcité disparaît, ouvrant la porte aux pressions rétrogrades des églises.
- les femmes immigrées seront toujours soumises aux traditions oppressives de leur pays à travers les codes de statut personnel.

Les lois et Directives imposant l'égalité existent déjà. Mais qu'en est-il dans la réalité ? Le salaire moyen des femmes en Europe ne représente toujours que 75 % de celui des hommes. Leur taux de chômage moyen est supérieur de 2 points à celui des hommes. Et ces écarts ne diminuent pas vraiment ! Il faut maintenant traduire ces lois dans la réalité. Or la Constitution ne prévoit aucun dispositif contraignant... Bien au contraire,

... elle programme l'aggravation des politiques libérales

dont les femmes subissent déjà les conséquences !

Augmentation de la précarité, des petits boulots, délocalisations, remise en cause des minima sociaux et des services publics, développement de la prostitution qui n'est vue que comme un marché potentiel très profitable ! Le droit à l'emploi disparaît comme le « droit à un niveau de vie suffisant », pourtant essentiel pour les femmes, majoritaires parmi les précaires.

Seule une Europe sociale où les droits fondamentaux et les services publics seront des valeurs supérieures à celle de la concurrence pourra garantir les droits acquis par les femmes et faire progresser l'égalité.



La Commission Genre et mondialisation d'Attac organise un débat public mercredi 16 février :
au SNUIPP, 12 rue Cabanis- Paris 14è - à 20 heures
avec la participation de Catherine Samary (Attac), Claire Villiers (Copernic), Christiane Marty (Attac),
Femmes Solidaires, Les Pénélopes, Initiative féministe pour le « non » et le réseau « Ruptures ».

